

**CGV - Expériences immersives La Porte des Monde - MS Chatillon****1. Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de régir les relations entre La Porte des Mondes et MS Chatillon (ci-après « l'organisateur ») et les personnes physiques ou morales (ci-après « le client »).

Elles définissent les droits et obligations respectifs des parties.

Elles sont applicables et régissent la relation entre l'organisateur et le client pour les prestations de repas, événements, animations et services associés (ci-après « les prestations) au domaine de Chatillon à Cantenay-Epinard.

**2. Tarifs et paiements**

Les prix facturés, exprimés en HT et TTC, sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Ils peuvent être révisés à tout moment sans préavis.

Le montant total de la prestation doit être réglé par le client au moment de la réservation.

Des conditions spécifiques sont applicables pour les groupes (autocaristes, clients professionnels, etc.) ; elles seront communiquées directement par les organisateurs dans le cadre de l'étude du projet.

**3. Agenda des repas, animations et spectacles**

Toutes les prestations sont affichées sur le site web des organisateurs. Les dates seront fixées à minima 21 jours avant l'événement.

**4. Conditions d'annulation et report par les organisateurs**

Dans l'éventualité d'une annulation par l'organisateur, en cas de force majeure, pour des raisons techniques ou d'organisation (nombre de participants insuffisant ou contraintes administratives), une nouvelle date sera proposée. Si aucune solution de report n'est possible, un remboursement sera effectué au prix d'achat.

**5. Conditions d'annulation par le client**

- Jusqu'à 15 jours avant l'événement : un report de date sera proposé dans la mesure du possible ; un remboursement peut être envisagé.
- Entre 15 et 7 jours avant l'événement : aucun remboursement, un report de date sera proposé dans la mesure du possible.
- A moins de 7 jours de l'événement : Aucun remboursement et aucune possibilité de report, sauf cas de force majeure.

Les demandes de remboursement pour des raisons de force majeure (maladie grave, décès, accident), sur présentation d'un justificatif, seront étudiées par l'organisateur.

Des conditions spécifiques sont applicables pour les groupes (autocaristes, clients professionnels, etc.) ; elles seront communiquées directement par les organisateurs dans le cadre de l'étude du projet.

## 6. Bons cadeaux

Les bons cadeaux sont émis pour une valeur correspondant à la formule choisie et sont valables pour une participation à un événement dans un délai de 1 an à compter de la date d'achat. Les bons cadeaux ne seront pas remboursés et ne seront plus utilisables au-delà de cette date, sauf si le client réserve une date spécifique auquel cas le bon se transformera en billet.

## 7. Référence et droit à l'image

Il est expressément entendu entre les parties que l'organisateur peut faire référence, pour la promotion de ses activités, à sa collaboration avec le bénéficiaire, sauf indication contraire.

Le Client consent que son image soit fixée sur des images, vidéos ou photographies et leur reproduction sur les réseaux sociaux, sur son site internet ou par tout moyen de communication externe aux fins de publicité de l'organisateur, sauf indication contraire.

## 8. Règlement intérieur

Horaires : Les prestations sont séquencées et commencent à l'heure. Les clients en retard seront admis dans la salle, mais participeront à l'événement sans pouvoir exiger les attributs des séquences déjà passées (alimentation, boissons, spectacle audiovisuel). Néanmoins, les organisateurs, selon leurs capacités, essayeront de faire le nécessaire pour satisfaire le client.

Repas : Dans le cas où la prestation inclut un repas, il convient au client de spécifier toute allergie. La liste des allergènes est disponible sur demande. Le repas est conforme à la législation en vigueur.

Mineurs : Les mineurs sont acceptés s'ils sont accompagnés d'un adulte. Les commandes d'alcool pourront faire l'objet d'une demande de justificatif pour s'assurer de la majorité du client.

Animaux : Les animaux ne sont pas acceptés, à l'exception des chiens guides d'aveugles.

Comportement : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute personne au comportement pouvant troubler le bon fonctionnement de l'établissement et de l'événement. Une tenue correcte est exigée.

Sécurité : Le client s'engage à respecter les règles de sécurité en vigueur dans l'établissement.

**Vestiaire :** L'organisateur met à disposition un vestiaire sécurisé pendant toute la durée de l'événement. Le dépôt des objets et effets personnels au vestiaire n'emporte pas qualification de contrat de dépôt entre l'organisateur et le client. Le client reste responsable de la détérioration et/ou dégradation de ses effets personnels déposés au vestiaire de l'établissement.

**Photos/vidéos :** Les photos et vidéos avec du matériel non-professionnel sont autorisées pendant la prestation, tant que cela n'entrave pas le bon déroulement de l'événement et ne gêne pas les autres participants et/ou le personnel de l'établissement.

## **9. Prestations externes**

L'organisateur peut aussi organiser des prestations externes, et dans ce cas, les conditions particulières associées à la prestation seront précisées lors de la réservation.

## **10. Assurance**

Les organisateurs sont assurés au titre de leur responsabilité civile.

## **11. Propriété intellectuelle**

Toutes les créations réalisées par l'organisateur et leurs contenus demeurent la propriété exclusive de l'organisateur, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents à ces créations.

Par conséquent, le bénéficiaire s'engage à ne pas les reproduire ou les diffuser, en tout ou partie, à ne pas les exploiter ou en retirer un quelconque bénéfice, à ne pas les représenter au public ni même les divulguer de quelle que manière que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de l'organisateur.

En toute hypothèse, le bénéficiaire s'engage à ne faire aucun usage des dites créations susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété artistique, industrielle ou intellectuelle de l'organisateur.

Il s'engage à ne pas supprimer ou cacher sur les vidéos/images ou supports à sa disposition la mention ou tout autre mention se référant à l'organisateur en tant qu'auteur des créations réalisées.

## **12. Protection de la vie privée et données personnelles**

L'organisateur respecte les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données. Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre des réservations et ne sont pas partagées avec des tiers sans consentement explicite.

### Typologie des données personnelles :

Les données collectées et ultérieurement traitées par l'organisateur sont celles que le bénéficiaire transmet volontairement et concernent, à minima : le nom et le prénom du bénéficiaire, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.

### Finalités de la collecte des données personnelles :

Les données identifiées comme étant obligatoires sont nécessaires à l'organisateur pour la bonne réalisation des prestations, pour la gestion de ses clients et éventuellement pour des études de marché.

Les données personnelles communiquées par le bénéficiaire pourront être utilisées par l'organisateur à des fins commerciales dans le but de proposer des prestations analogues à celles déjà réservées.

### Transmission des données à des tiers :

Elles peuvent être transmises aux sociétés qui concourent à l'exécution des prestations.

L'organisateur s'engage à ne pas transmettre ces données à d'autres tiers que ceux visés ci-dessus.

### Durée de conservation des données personnelles :

Ces données sont stockées et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. A tout le moins, les données seront conservées pour une durée maximale de 15 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

### Droit d'accès et de rectification :

Le client est informé que, conformément aux réglementations Française et Européenne en vigueur, ils disposent des droits suivants sous réserve de justifier de son identité :

- Le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données à caractère personnel le concernant, fassent l'objet de traitements autres que ceux annoncés aux présentes auxquels il a consenti ;
- Le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données collectées fassent l'objet d'un traitement commercial actuel ou futur par l'organisateur ;
- Le droit de s'informer sur les traitements auxquels ses données à caractère personnel donnent lieu ;

- Le droit d'obtenir des informations relatives aux traitements concernant les données à caractère personnel gérées par l'organisateur et toutes informations permettant de connaître et, au besoin, contester la logique qui préside aux traitements des dites données ;
- Le droit d'obtenir copie des données à caractère personnel le concernant, ainsi qu'un droit de rectification, de portabilité, de mise à jour ou de suppression de tout ou partie des dites données ;

Le client peut exercer ses droits en s'adressant à l'organisateur, en indiquant ses nom, prénom et adresse électronique, par :

- Courriel : contact@ms-chatillon.fr
- Courrier postal : MS CHATILLON, domaine de Chatillon 49460 Cantenay-Epinard

### **13. Non-renonciation**

Le fait, pour l'organisateur, de ne pas faire application, de ne pas exiger l'application ou de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait être interprété comme une renonciation à invoquer ultérieurement cette disposition ou toute autre.

### **14. Modifications des présentes Conditions Générales de Vente**

L'organisateur se réserve le droit de modifier les dispositions des présentes Conditions Générales à tout moment et sans préavis

### **15. Réclamations**

Le Client qui aurait des réclamations sur le déroulement de la prestation doit les adresser, dans les plus brefs délais, à l'organisateur, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception.

A ce titre, il est fortement recommandé au client de faire constater sur place et par écrit auprès de l'organisateur toute défaillance dans l'exécution du contrat.

**16. Loi applicable et compétence juridictionnelle**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige concernant les présentes conditions générales ou l'exécution de la prestation proposée, le client est informé qu'il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, en vue de la résolution amiable du litige, après l'échec d'une tentative de règlement amiable directement auprès de l'organisateur selon la procédure décrite à l'article 15, conformément aux dispositions du code de la consommation.

A défaut de médiation, la compétence juridictionnelle est celle des tribunaux français.

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents d'ANGERS.

INDICE	DATE	QUI ?	QUOI ?
A	09/12/25	MSC	Création